

[Texte]

hensive range of services, portability of benefits from province to province, public administration of the insurance plans and access to insured services without financial barriers are all commonly held objectives within our governments.

The functioning of our health care system, however, cannot be described as simply another government activity. Clearly, with their legislated responsibilities and designated spheres of jurisdiction, the two levels of government do play an essential role in financing, managing and ensuring health care delivery. But how well we are able to fulfil these responsibilities ultimately depends upon our complex and interlocking relationship with a great number of health care providers and institutions and with a host of health and health-related organizations and associations.

By definition and nature, health care is an activity of profoundly human dimensions, and this quality permeates every aspect of our health care system. I therefore considered it to be part of my responsibility as Ontario Minister of Health to advise a number of the key health care providers in our province about my meeting with this committee, and further, I asked them to share with me any suggestions or concerns they might have with respect to the proposed new health care legislation.

Three of the organizations I contacted have sent representatives with me this evening. I would now like to introduce to the committee Mr. Peter Carruthers, the Executive Director of the Ottawa Civic Hospital and President of the Ontario Hospital Association; Dr. Edward Moran, the General Secretary of the Ontario Medical Association; and Dr. Kevin Roach, President of the Ontario Dental Association. These three organizations have sent their representatives to assist both me and this committee on matters of detail relative to our discussions tonight. I do not now intend to serve as spokesman for the physicians, hospitals, the nursing profession or any of the other health care provider groups. As Minister, I am here to represent the interests of the people of our Province in a health care system which they value highly and which they consider an essential part of the quality of life they enjoy.

• 1945

It is a fact of life in Ontario, just as it is in every other part of our country, that consultation and co-operation among the participants in our health care system is essential if the system is to operate with any degree of effectiveness, if the needed services and resources are to be in place, staffed and maintained, and if the health care needs of the people are to be properly met.

Because so many people and professions are involved in the provision of health care, we can clearly expect that many opinions and viewpoints will be placed in the arena. In my

[Traduction]

nous bénéficions à l'heure actuelle. L'accès universel aux soins médicaux, une gamme complète de services, la possibilité de transférer la protection d'une province à une autre, l'administration publique des régimes et l'accès aux services assurés sans obstacles d'ordre financier: voilà les objectifs communs que poursuivent nos gouvernements.

Le fonctionnement de notre système de soins médicaux ne peut toutefois se décrire en termes aussi simples que toute autre activité gouvernementale. Il est évident que, en vertu des responsabilités qui leur sont conférées par la loi et dans les limites de leurs domaines de compétence respectifs, les deux paliers de gouvernement jouent un rôle essentiel dans le financement, la gestion et la prestation des services de santé. Mais la façon dont nous acquittons de ces responsabilités dépend en dernière analyse des relations complexes que nous entretenons avec un grand nombre d'établissements et de pourvoyeurs de services de santé, ainsi qu'avec une foule d'organismes et d'associations qui oeuvrent dans le domaine de la santé.

De par leur définition et leur nature, les services médicaux constituent une activité dont la dimension humaine est considérable, et ce caractère se manifeste dans tous les aspects de nos services de santé. À titre de ministre de la Santé de l'Ontario, j'ai cru bon, par conséquent, d'informer un certain nombre d'importants pourvoyeurs de services de santé de la province du fait que j'adresserais la parole à votre Comité. Je leur ai également demandé de me faire part de leurs préoccupations et de leurs suggestions en ce qui a trait au nouveau projet de loi sur la santé.

Trois des organismes avec lesquels j'ai communiqué ont envoyé des représentants à la présente réunion. J'aimerais maintenant présenter aux membres du Comité, M. Peter Carruthers, directeur général du *Civic Hospital* d'Ottawa et président de la *Ontario Hospital Association*, le docteur Edward Moran, secrétaire général de la *Ontario Medical Association* et le docteur Kevin Roach, président de la *Ontario Dental Association*. Ces trois organismes ont envoyé leurs représentants pour m'aider et pour aider le Comité dans l'étude des questions de détail. Je n'entends pas agir comme porte-parole des médecins, des hôpitaux ou des infirmiers, ni d'aucun groupe de pourvoyeurs de services de santé. En tant que ministre, je suis ici pour défendre les intérêts de la population de notre province dans un régime de soins médicaux auquel elle attache une grande importance et qu'elle considère comme une partie essentielle de la qualité de la vie.

C'est un fait reconnu en Ontario, comme dans le reste du pays, que la consultation et la collaboration entre les divers responsables de notre système de soins médicaux sont essentielles si l'on veut que le système fonctionne de façon efficace, que les ressources et les services nécessaires soient mis en place, maintenus et dotés du personnel nécessaire, et que les soins médicaux répondent pleinement aux besoins de la population.

Comme bien des gens et bien des professions participent à la prestation des services de santé, nous pouvons bien sûr nous attendre à ce que de nombreux points de vue soient exprimés.